

Conditions générales d'utilisation des services ALZURA en tant qu'acheteur (valable jusqu'au 14/03/2018)

[Aux anciennes conditions générales de vente](#)

Conditions générales d'utilisation des services ALZURA en tant qu'acheteur (valable à partir du 15/03/2018)

Les présentes conditions générales contiennent les conditions d'utilisation des services proposés par SAIOW AG sur www.alzura.com et de votre utilisation de ces services, dans la mesure où les services sont utilisés en tant qu'acheteurs, c'est-à-dire dans le cadre de l'achat de marchandises.

Dans le cadre de votre inscription à ALZURA, vous avez accepté la validité des conditions suivantes pour la relation commerciale entre SAIOW AG et vous ou la société que vous représentez. Les présentes conditions générales de vente sont complétées par les principes suivants : en continuant à utiliser les services de SAIOW AG, vous indiquez dans le cadre de chaque connexion que vous acceptez toujours la validité des conditions suivantes ainsi que les principes respectifs.

1. Inscription

Pour pouvoir utiliser les services proposés par SAIOW AG, il est nécessaire de vous enregistrer en tant qu'acheteur. Votre inscription est complète lorsque vos données d'accès ont été mises à disposition par SAIOW AG.

2. Paiement des frais d'utilisation

Pour l'utilisation des services proposés par SAIOW AG, différents frais, dont l'échelonnement exact est décrit [ici](#) sont facturés.

Vous êtes responsable de veiller à ce que tous les frais encourus conformément au présent contrat soient payés intégralement et dans les délais impartis à SAIOW AG. SAIOW AG ne perçoit ses créances de ce contrat que par prélèvement SEPA. Pour cette raison, il est nécessaire que vous nous notifiez un compte bancaire valide à votre nom auprès d'une banque située dans la zone SEPA et que vous accordiez un mandat SEPA effectif pour ce compte. Vous vous engagez également à mettre à jour ces informations sans délai si nécessaire et, le cas échéant, à autoriser un nouveau mandat SEPA.

Les frais d'utilisation sont payables immédiatement le 1er de chaque mois. En cas d'échec du recouvrement de la créance, vous devez rembourser les frais supplémentaires encourus, dans la mesure où vous êtes responsable de l'échec. ALZURA stocke toutes les factures de SAITOW AG dans la zone de connexion dans l'élément de menu « Mes factures ». En même temps, lorsque vous créez une nouvelle facture, un courriel avec l'objet « Nouvelle facture en ligne » vous sera envoyé pour information.

Vous nous autorisez à vérifier vos données et à obtenir de temps en temps des informations sur votre solvabilité auprès d'agences de crédit.

3. Durée et résiliation du contrat

Le contrat d'utilisation entre en vigueur dès l'acceptation de l'inscription par SAITOW AG. Nous vous enverrons les données d'accès de SAITOW AG.

Vous pouvez résilier le contrat de licence pour l'utilisation des services ALZURA pour les acheteurs à tout moment moyennant un délai de 3 jours ouvrables d'ici à la fin du mois. Pour l'avis de résiliation, il vous suffit d'adresser une communication écrite à SAITOW AG ou un courriel au service client. SAITOW AG peut également résilier le contrat d'utilisation à tout moment en respectant un délai de 3 jours ouvrables d'ici à la fin du mois. Le droit au blocage temporaire ou définitif ne s'en trouve nullement affecté.

4. Évaluations par les clients

Vous acceptez que les fournisseurs qui ont réalisé une transaction en utilisant l'offre d'ALZURA puissent fournir une évaluation des services que vous avez fournis. Cette évaluation est rendue publique dans le cadre des services d'ALZURA et sert de valeur pratique pour les autres utilisateurs.

5. Sanctions

SAITOW AG peut notamment prendre les mesures suivantes, si des indices concrets portent à croire qu'un membre enfreint les dispositions légales, les droits de tiers ou les conditions générales de vente de SAITOW AG, ou si SAITOW AG a un autre intérêt légitime, notamment pour protéger les autres membres par rapport à des activités frauduleuses :

- un avertissement,
- une restriction de l'utilisation de l'offre en ligne ALZURA,
- un blocage provisoire,

ou

- un blocage définitif.

Pour le choix de la mesure, SAITOW AG tient compte de vos intérêts légitimes, en particulier s'il existe des indices indiquant que vous n'êtes pas responsable de l'infraction. SAITOW AG peut vous exclure de manière permanente de l'utilisation de l'offre en ligne d'Alzura (blocage définitif), si

- vous fournissez des informations de contact incorrectes, en particulier une adresse électronique incorrecte ou invalide,
- vous déléguez votre compte utilisateur,
- vous portez un préjudice considérable à d'autres clients ou à SAITOW AG, en particulier en faisant un usage abusif des services d'Alzura,
- pour tout autre raison importante,
- vous entreprenez des activités concurrentes à SAITOW AG ou vous faites la publicité d'activités concurrentes auprès des clients de SAITOW AG.

Une raison importante pour SAITOW AG peut se présenter notamment si

- une procédure d'insolvabilité a été ouverte à l'encontre de vos actifs ou l'ouverture d'une telle procédure a été refusée par manque d'actifs,

ou

- les notes de débit de retour ont été envoyées à plusieurs reprises soit à SAITOW AG, soit aux clients recommandés par SAITOW AG et en ont été la cause,

Si vous avez été définitivement suspendu, vous n'avez pas le droit de récupérer votre compte utilisateur bloqué. Si un compte d'utilisateur est bloqué au cours d'un mois, aucun droit de remboursement partiel des frais d'utilisation déjà versés ne s'applique.

6. Explications

En acceptant ces conditions, vous déclarez et nous assurez que

- vous, si vous êtes une personne juridique, êtes correctement établi et existez effectivement ;
- que vous êtes économiquement capable de remplir correctement les obligations contractées dans ces conditions ;

- que vous avez le droit et le pouvoir d'accepter les présentes conditions, de conclure le contrat associé, de remplir les obligations correspondantes et d'accorder les droits et autorisations qui y sont prévus,
- que tous les renseignements que vous fournissez ou mettez à disposition sont exacts et complets et seront rapidement mis à jour par vos soins, au besoin, afin d'assurer que les renseignements soient exacts et complets à tout moment,

et

- que vous et tous vos sous-traitants, intermédiaires et fournisseurs respecterez toutes les lois applicables dans le cadre de l'exécution de ce contrat.

7. Exemption

Dans le cas où des tiers font valoir contre SAITOW AG des droits fondés sur

- un manquement réel ou présumé à une obligation en vertu du présent contrat,
- l'exécution, le remboursement, le matériel, les violations réelles ou présumées des droits de propriété intellectuelle et les dommages corporels, les cas de décès ou les dommages matériels,

ou

- le paiement de vos impôts ou le paiement ou non paiement de vos impôts,

vous vous engagez à indemniser SAITOW AG dans son intégralité de toutes les demandes de tiers légalement établies ainsi que des frais encourus pour vous défendre contre ces demandes.

8. Exclusion de responsabilité

SAITOW AG met à disposition votre offre en ligne ainsi que tout le matériel et les informations qui sont mis à disposition ou fournis dans le cadre de l'offre en ligne « en l'état ». L'utilisation de l'offre en ligne se fait à vos propres risques. SAITOW AG ne donne aucune garantie ou assurance de quelque nature que ce soit. En particulier, SAITOW AG ne garantit pas que les fonctions et l'offre en ligne d'Alzura répondent à vos besoins et soient disponibles sans interruption ni erreur. Nous déclinons toute responsabilité en cas par exemple d'interruptions dues à des pannes du système.

9. Cas de force majeure

Dans le cas où l'exécution des prestations de SAITOW AG dans le cadre du présent contrat est retardée ou devient impossible pour des raisons, des événements ou des affaires hors de notre sphère d'influence raisonnable, nous déclinons toute responsabilité.

10. Relations des parties

Les deux parties de ce contrat restent des sociétés juridiquement indépendantes. Aucune disposition du présent contrat ne constitue un partenariat, une coentreprise, une relation de mandat, un mandat, une représentation ou une relation d'emploi entre les parties.

SAITOW AG n'est pas le partenaire contractuel des contrats conclus par l'intermédiaire de l'offre en ligne d'Alzura. Un contrat concernant l'achat de l'article ou l'utilisation du service entre en vigueur dès que vous remplissez les conditions contenues dans l'offre, cliquez sur le bouton d'acceptation prévu et confirmez le processus.

11. Modifications

SAITOW AG se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sans en motiver les raisons. Les conditions modifiées vous seront communiquées par courrier électronique au plus tard deux semaines avant leur entrée en vigueur. Si vous ne contestez pas la validité des conditions modifiées dans les deux semaines suivant la réception du courriel, les conditions modifiées sont considérées acceptées.

12. Compensation / droit de rétention

Les membres ne bénéficient de droits de compensation et de rétention vis-à-vis de SAITOW AG que si leurs demandes reconventionnelles sont établies de manière exécutoire, si elles incontestées ou reconnues par SAITOW AG. En outre, le droit de rétention dépend du fait que la demande reconventionnelle est basée sur la même relation contractuelle.

13. Forme écrite

Toutes les déclarations transmises dans le cadre du contrat conclu avec SAITOW AG pour l'utilisation de l'offre en ligne Alzura doivent être faites par écrit ou par courriel. Votre adresse postale et votre adresse électronique seront reprises à partir de vos coordonnées actuelles.

14. Droit applicable

Le contrat d'utilisation pour l'utilisation de l'offre en ligne d'Alzura, y compris les présentes conditions générales, est soumis au droit matériel de la République Fédérale d'Allemagne, à

l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

Si vous êtes un commerçant au sens du Code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch), un fonds spécial de droit public ou une personne juridique de droit public, la juridiction de Kaiserslautern est seul compétente pour tous les litiges découlant du contrat d'utilisation et des présentes conditions générales de vente.

15. Clause de sauvegarde

Si une quelconque disposition des présentes conditions générales devait s'avérer invalide, les dispositions restantes n'en sont pas affectées. Dans ce cas, la disposition nulle sera remplacée par une disposition valable correspondant au mieux à l'objectif économique visé par la disposition nulle. Il en sera de même en cas d'éventuelles lacunes de réglementation.